


Comptabilité

- Virement démat
- Gestion des factures fournisseur dématérialisées
- Charges constatées d'avance
- Evolutions des comptes règlement ANC 2023-03
- Evolutions EPRD / BP / CA

Virement démat

Correctifs :

- La liste des codes de saisies pour le choix de la banque prend en compte correctement les intersections configurées au niveau établissement.
- Lors de l'affichage de l'écran d'émission des virements, les virements de la section courante sont affichés.
- Les montants affichés dans l'écran d'émission des virements sont correctes quelques soit le tri effectué.
- Le lettrage s'effectue correctement au niveau section. Un outil est disponible pour corriger les lettrage effectués avant la mis à jour. (Bouton  dans le module virement démat), le traitement peut prendre du temps. (Traitement corrigé, amélioré et optimisé en version 3.96.4.4 (SFX2412040))
- Le détail des factures apparaît correctement dans le fichier SEPA en mode "les deux". (version 3.96.4.2 (SFX2412020))

Améliorations :

- Ajout de la colonne Idms dans la listes des factures d'un virements ainsi que dans l'écran d'ajout d'une facture.
- Possibilité de consulter la facture à partir du bouton "Loupe" dans la listes des factures d'un virements ainsi que dans l'écran d'ajout d'une facture.
- Suppression d'une facture à la fois sans devoir supprimer l'ensemble des factures d'un fournisseur dans la listes des factures d'un virements.

Gestion des factures fournisseur dématérialisées

Améliorations :

Le traitement des compte de charge d'attente de classe 4 a été revue :

- Les factures importées avec un compte de charge d'attente de classe 4 ne sont plus exclues du workflow lors de leur comptabilisation.
- Les lignes de factures importées avec un compte d'attente de charge de classe 4 ne sont plus verrouillées à la modification dans l'écran de traitement des factures.
- Prise en charge des lignes de classe 4 au crédit pour les acomptes. (Comptabilité version 3.96.4.3 (SFX2412030))

Ajout d'un écran de supervision des factures (accessible dans l'onglet Transfert) :

- Toutes les factures importées (sur la section et l'exercice courant) sont présentées, même celles en défaut.
- L'avancement des factures à travers le workflow est visible en coup d'œil.
- Recherche d'une facture à partir de son idms/idged (identifiant chez le prestataire de dématérialisation)
- Raccourcis pour voir les factures dont l'avancement dans le workflow a été forcé via les actions avancées.
- Consultation détaillé de la facture, affichage du fichier importé, date des changement de statut dans le parcours du workflow.

Autre :

- Possibilité de renseigner un dossier pour les BAP et les RDP de plusieurs sections, peut-être défini au niveau de l'association.
- Simplification de la configuration des modèles d'échanges.

Correction version 3.96.3.7 :

- Dans l'écran de supervision, correction de l'affichage des colonnes BAP et RDP qui pouvait être incorrecte dans certains cas quand le RDP est activé.

Charges constatées d'avance

Attention ! Les charges constatées d'avance correspond à un Item du configurateur. Veuillez contrôler les autorisations si l'utilisateur ne voit pas la roue crantée comme expliqué ci-dessous.

La génération des charges constatées d'avance (CCA) s'effectue à partir d'une pièce d'achat existante.

Seules les lignes de comptes de charge avec un montant débiteur sont traitées.

Toutes les lignes de comptes de charge débitrices de la pièce comptable sont candidates pour être traitées.

Il est possible de sélectionner des lignes à exclure du traitement.

Il est nécessaire de définir les dates de début et de fin pour la création des CCA réparties sur les mois suivants, sur un ou plusieurs exercices.

La date de fin doit être supérieure d'un mois au minimum.

La date de début de la CCA peut être supérieure à la date de la pièce d'achat d'origine.

Il est possible saisir une date de début de la CCA antérieure à la date de la facture d'origine tant que cette date est dans le même mois.

Le code de saisie et le compte CCA de classe 486 à utiliser peuvent être codifiés et sauvegardés.

La charge est immédiatement extournée vers un compte 486 (par ex) dans le code de saisie renseigné, les imputations dans les comptes de charge sont comptabilisées en débitant le 486 et en créditant le compte de charge du montant initial.

Les pièces de répartition pour les mois définis pour la CCA sont immédiatement comptabilisées dans les mois de l'exercice selon le calendrier défini ; elles apparaissent au fur et à mesure de l'ouverture des mois.


Si des CCA sont datées de l'exercice N+1 et que N+1 est ouvert celles-ci sont aussi comptabilisées immédiatement.

Le solde du compte CCA en fin d'exercice est transmis par les à-nouveaux et le calendrier se continue sur le nouvel exercice (comptabilisation des pièces CCA suite à l'ouverture de l'exercice).

La comptabilisation du compte CCA peut se faire sur une autre section ou suivre les inter-sections des comptes de charge.

Génération des Charges Constatées d'Avance



A partir de l'écran de consultation d'une pièce comptable le bouton  ouvre l'écran de Gestion des CCA

Accueil		Consultation générale		Consultation des saisies					
Code de saisie : ACHA		Achats sur Pièce							
Mois de saisie : Janvier 2023		Pièce : AC23							
Jour	Section	Compte	Contrepartie	Débit	Crédit	Libellé	N° Facture	Echéance	
01		F094200000			73,44	ACHA/AC23/ IMA PROTECT	FS11491940		
01		445660000		12,24		ACHA/AC23/ IMA PROTECT	FS11491940		
01	T120	613520000	613520000	8,03		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
01	T102	613520000	613520000	5,69		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
01	T202	613520000	613520000	6,63		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
01		613520000		22,17		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
01	SE97	613520000	613520000	6,64		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
01	SE98	613520000	613520000	11,24		ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	FS11491940		
				73,44	73,44				

Trait.	Code	Intitulé	Débit	Crédit	Libellé

La pièce sélectionnée est affichée ; la partie droite de l'écran permet de définir les paramètres nécessaires à la génération des charges constatées d'avance.

Génération des charges constatées d'avance									
Pièce comptable : CCA détaillée									
GJCS	Date	Section	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Pièce/Folio	Fac/FBo	Exclure
ACHA	01/01/2023	SE96	F094200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT		73,44	AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	SE96	4456600000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT	12,24		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	T120	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	8,03		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	T102	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	5,69		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	T202	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	6,63		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	SE96	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	22,17		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	SE97	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	6,64		AC23	FS11491940	
ACHA	01/01/2023	SE98	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	11,24		AC23	FS11491940	
Total Pièce					73,44	73,44			

Date début	01/01/2023	Calculer date fin	<input type="radio"/> + 1 an (1 jour)
Date fin	30/06/2023		<input type="radio"/> + 1 mois (1 jour)
			<input checked="" type="radio"/> + 6 mois (1 jour)
Code saisie CCA	CCCA		
Compte CCA	4081000000		
Comptabilisation CCA			
<input checked="" type="radio"/> comme la pièce d'origine			
<input type="radio"/> dans une section unique			
<input type="radio"/> IS CCA comme les charges			
Section CCA			
paramètres CCA		Générer CCA	

The screenshot shows a configuration window for CCA. It contains the following elements:

- Date début:** 01/01/2023
- Date fin:** 30/06/2023
- Calculer date fin:** A group box containing three radio buttons:
 - + 1 an (-1 jour)
 - + 1 mois (-1 jour)
 - + 6 mois (-1 jour)
- Code saisie CCA:** 0CCA, with a dropdown arrow to its right.
- Compte CCA:** 4861000000
- Comptabilisation CCA:** A group box with three radio buttons:
 - comme la pièce d'origine
 - dans une section unique
 - IS CCA comme les charges
- Section CCA:** An empty text input field.
- Buttons:** 'paramètres CCA' and 'Générer CCA' at the bottom.

Les zones date de début et date de fin déterminent la fourchette de date d'opération de la CCA.

Cette fourchette de date doit être supérieure à un mois.

Ces zones date sont immédiatement renseignées avec la date comptable de la pièce d'achat sélectionnée.

Les boutons radio 'Calculer date de fin' permettent de modifier rapidement la valeur de la date de fin.

Cette date de fin peut aussi être renseignée manuellement.

Le code de saisie est sélectionné dans une liste qui s'ouvre en cliquant sur le bouton ... à droite.

Le compte CCA renseigné doit être dans la classe 4 et de préférence sous-classe 48

Les options Comptabilisation CCA permettent de définir comment seront comptabilisées les lignes du compte CCA renseigné.

- Comme la pièce d'origine : le compte sera comptabilisé en une ligne pour chaque pièce (CCA initiale et CCA 'mensuelles') dans la section de la pièce d'achat à l'origine du traitement CCA.
- Dans une section unique : le compte sera comptabilisé en une ligne pour chaque pièce (CCA initiale et CCA 'mensuelles') dans la section renseignée dans la zone Section CCA.
- IS CCA comme les charges : pour chaque section unique de la pièce d'origine qui comptabilise un ou des comptes de charge, une pièce comptable sera générée pour la

CCA initiale et les CCA 'mensuelles'.

Dans ce cas ces pièces ne sont pas générées dans la section de la pièce d'achat à l'origine du traitement CCA mais directement dans les sections concernées.

Il n'y aura donc pas de comptes de liaison entre ces sections ; mais le programme conserve les liens entre toutes les pièces comptables CCA générées et elles ne seront pas accessibles en modification ou suppression en dehors de la fonctionnalité CCA.

Ce mode de comptabilisation a pour conséquence de mouvementer des comptes de classe 4 dans des sections qui sont des sections d'exploitation.

Sur l'écran de présentation de la pièce d'achat d'origine la colonne **Exclure** permet d'indiquer si des lignes avec des comptes de charges ne doivent être pas être traitées par la CCA.

L'exclusion d'une ligne se fait par un double click sur cette ligne.

La colonne Exclure affiche alors le statut Exclue.

Une fois les paramètres renseignés et conformes, le bouton **Générer CCA** va calculer le calendrier et les montants de répartition sur les mois définis pour la CCA.

Si les calculs de répartition appliqués aux montants initiaux produisent des lignes avec des montants à zéro, le traitement de génération est interrompu.

L'onglet Visualisation affiche ensuite les pièces CCA proposées.

En première position est affichée la pièce CCA initiale (ou les pièces en cas d'option IS détaillée).

Cette pièce est datée comme la pièce d'achat d'origine.

Les comptes de charge débiteurs sont extournés au crédit et le total est comptabilisé au débit du compte CCA renseigné.

Ensuite sont affichées les pièces CCA mensuelles en application du calendrier.

L'exemple suivant a été calculé avec une date de début au 01/01/2023 et une date de fin au 01/03/2024

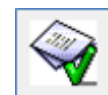
Génération des charges constatées d'avance

Pour les lignes de charges de la pièce comptable sélectionnée

CJ/CS	Date	Section	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Pièce/Folio
DD/OCCA	01/01/2023	T120	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		8,83	
DD/OCCA	01/01/2023	T102	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		5,69	
DD/OCCA	01/01/2023	T202	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		6,63	
DD/OCCA	01/01/2023	SE96	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		22,17	
DD/OCCA	01/01/2023	SE97	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		6,64	
DD/OCCA	01/01/2023	SE98	6135200000	Init CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		11,24	
DD/OCCA	01/01/2023	SE96	4860000000	Init CCA	61,20		
				Total Pièce	61,20	61,20	
DD/OCCA	01/01/2023	T120	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,74		
DD/OCCA	01/01/2023	T102	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,47		
DD/OCCA	01/01/2023	T202	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,55		
DD/OCCA	01/01/2023	SE96	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	1,85		
DD/OCCA	01/01/2023	SE97	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,95		
DD/OCCA	01/01/2023	SE98	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,94		
DD/OCCA	01/01/2023	SE96	4860000000	CCA 01/01/2023		5,10	
				Total Pièce	5,10	5,10	
DD/OCCA	01/02/2023	T120	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,74		
DD/OCCA	01/02/2023	T102	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,47		
DD/OCCA	01/02/2023	T202	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,55		
DD/OCCA	01/02/2023	SE96	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	1,85		
DD/OCCA	01/02/2023	SE97	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,95		
DD/OCCA	01/02/2023	SE98	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,94		
DD/OCCA	01/02/2023	SE96	4860000000	CCA 01/02/2023		5,10	
				Total Pièce	5,10	5,10	
DD/OCCA	01/03/2023	T120	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023	0,74		

Si les CCA mensuelles doivent être comptabilisées sur des dates hors exercice et que l'exercice concerné n'est pas ouvert, les pièces affichées ne contiennent pas de valeurs dans la colonne Codes journal/saisie et les lignes du compte CCA renseignées ne sont pas affichées.

DD/OCCA	01/12/2023	T120	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,49	
DD/OCCA	01/12/2023	T102	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,32	
DD/OCCA	01/12/2023	T202	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
DD/OCCA	01/12/2023	SE96	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		1,23	
DD/OCCA	01/12/2023	SE97	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
DD/OCCA	01/12/2023	SE98	6135200000	CCA ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,62	
DD/OCCA	01/12/2023	SE96	4860000000	CCA 01/12/2023			3,40
				Total Pièce		3,40	3,40
	01/01/2024	T120	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,49	
	01/01/2024	T102	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,32	
	01/01/2024	T202	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
	01/01/2024	SE96	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		1,23	
	01/01/2024	SE97	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
	01/01/2024	SE98	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,62	
	01/02/2024	T120	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,49	
	01/02/2024	T102	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,32	
	01/02/2024	T202	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
	01/02/2024	SE96	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		1,23	
	01/02/2024	SE97	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
	01/02/2024	SE98	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,62	
	01/03/2024	T120	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,49	
	01/03/2024	T102	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,32	
	01/03/2024	T202	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		0,37	
	01/03/2024	SE96	6135200000	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023		1,23	



La comptabilisation finale est effectuée en cliquant sur le bouton Valider.

Après comptabilisation des pièces comptables CCA initiales et 'mensuelles' le programme effectue une historisation du traitement qui crée un lien entre toutes ces pièces.

Celles-ci ne sont pas accessibles pour modification/suppression standard.

La pièce d'achat d'origine conserve aussi un lien avec le traitement CCA et ne peut être modifiée ou supprimée.



Si la pièce a généré une CCA, dans l'écran de consultation d'une pièce comptable le bouton



ou le bouton de modification ouvre l'écran de Gestion des CCA.

Les paramètres qui ont été renseignés lors de la génération de la CCA sont affichés, et le détail des pièces est réaffiché comme lors de la génération.

Sur une CCA en consultation la seule action possible est la suppression de la CCA.

Une fois la CCA supprimée, la pièce d'origine redevient accessible en modification/suppression standard.

Tant que la pièce d'origine est liée à une CCA elle ne peut pas être supprimée.

A partir de l'écran de consultation d'une pièce comptable CCA initiale ou 'mensuelle', toute action modification/suppression renvoi un message interdisant ces actions.

Le bouton Imprimer permet l'édition d'un état qui présente les paramètres utilisés pour la génération de la CCA et liste toutes les pièces comptables créées par cette CCA.

Consultation de l'historique des Charges Constatées d'Avance.



Historique
des CCA

Cette consultation est accessible depuis le menu Gestion Comptabilité par l'icône

La consultation de l'historique des CCA de l'exercice permet d'accéder à une visualisation complète des traitements CCA et au détail de chacune d'elles.

Consultation des charges constatées d'avance							
à partir du		01/01/2023	Afficher les CCA			A comptabiliser de N-1	
CCA de l'exercice							
Num CCA	Date	CJ/CS	Section	Compte	Débit	Crédit	Libellé

La zone date 'à partir du' sert à indiquer une date pour filtrer les CCA à afficher.

Elle est renseignée par défaut à la date de début de l'exercice.

Le bouton 'Afficher les CCA' va rechercher les CCA de l'exercice à partir de cette date.

Consultation des charges constatées d'avance

CCA de l'exercice							
Num CCA	Date	Cl/CS	Section	Compte	Débit	Crédit	Libellé
0003	01/01/2023	OCCA	T170	4860000000	590,66		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T120	4860000000	812,02		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T102	4860000000	398,06		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T202	4860000000	464,49		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	SE96	4860000000	1 552,01		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	SE97	4860000000	464,91		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	SE98	4860000000	787,16		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T110	4860000000	1 896,76		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T150	4860000000	695,24		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - MULTIRISQUES
0003	01/01/2023	OCCA	T130	4860000000	193,70		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - PERTE D'EXPLOITATION
0003	01/01/2023	OCCA	V110	4860000000	193,70		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - PERTE D'EXPLOITATION
0003	01/01/2023	OCCA	V120	4860000000	193,70		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - PERTE D'EXPLOITATION
0003	01/01/2023	OCCA	V130	4860000000	193,70		ACHA/AC15/ MATMUT 1 TRIM. 2023 - PERTE D'EXPLOITATION
4455	01/01/2023	OCCA	SE96	4860000000	61,20		ACHA/AC23/ IMA PROTECT
				FO94200000		73,44	ACHA/AC23/ IMA PROTECT
4455	01/01/2023		T120	6135200000		8,83	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		T102	6135200000		5,69	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		T202	6135200000		6,63	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE96	6135200000		22,17	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE97	6135200000		6,64	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE98	6135200000		11,24	ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
	01/01/2023						
	01/02/2023						
	01/03/2023						
	01/04/2023						
	01/05/2023						
	01/06/2023						
	01/07/2023						
	01/08/2023						
	01/09/2023						
	01/10/2023						
	01/11/2023						
	01/12/2023						
	01/01/2024						
	01/02/2024						
	01/03/2024						
	01/04/2024						
	01/05/2024						
	01/06/2024						

Si une CCA a été générée depuis la section active, toutes les pièces comptables associées à cette CCA sont affichées.

Si une section a reçu des pièces CCA générées depuis une autre section, seules les pièces comptables de la section active pour la CCA sont affichées.

Les CCA de l'exercice sont organisées par nœuds en fonction d'un leur code CCA unique (pour l'établissement et l'exercice) qui a été calculé au moment de la génération de chaque CCA.

4455	01/01/2023	OCCA	SE96	496000000	61,20	ACHA/AC23/ IMA PROTECT
				F094200000		73,44 ACHA/AC23/ IMA PROTECT
4455	01/01/2023		T120	6135200000		8,83 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		T102	6135200000		5,69 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		T202	6135200000		6,63 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE96	6135200000		22,17 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE97	6135200000		6,64 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
4455	01/01/2023		SE98	6135200000		11,24 ACHA/AC23/ IMA PROTECT - ABT 01/2023
	01/01/2023					
			T120	6135200000	0,49	
			T102	6135200000	0,32	
			T202	6135200000	0,37	
			SE96	6135200000	1,23	
			SE97	6135200000	0,37	
			SE98	6135200000	0,62	
	01/02/2023					
			T120	6135200000	0,49	
			T102	6135200000	0,32	
			T202	6135200000	0,37	
			SE96	6135200000	1,23	
			SE97	6135200000	0,37	
			SE98	6135200000	0,62	

La première ligne est celle du compte CCA (48600) de la CCA initiale.

La deuxième affiche le compte de tiers créditeur identifié dans la pièce à l'origine de la CCA

Ces deux lignes ont pour libellé celui du compte de tiers.


Ensuite sont affichées les lignes comptes de charge/section de la CCA initiale

Dans les nœuds suivants les CCA 'mensuelles' sont détaillées par dates calculées par le calendrier.

Les lignes qui affichent un icône rouge sont celles qui doivent être comptabilisées dans un autre exercice qui n'est pas encore ouvert.

Si l'exercice N+1 est ouvert un autre icône signale que les pièces ont été comptabilisées sur cet autre exercice



Sur la liste des CCA de l'exercice le bouton  donne accès à la consultation détaillée de la CCA sélectionnée avec le même écran que depuis la consultation des pièces comptables.

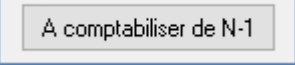
Dans l'écran de consultation de l'historique des CCA, la partie droite affiche les CCA 'mensuelles' comptabilisées qui proviennent des exercices précédents.

CCA des exercices précédents							
Num CCA	Date	CJ/CS	Section	Compte	Débit	Crédit	Libellé
+ CA62	2023		1001				
+ 64	2023		1001				
+ 65	2023		1001				
+ 105	2023		1001				
+ 125	2023		1001				
+ 126	2023		1001				
- 127	2023		1001				
-	13/01/2024						
-			1001	6061200000	3,35		
-			1001	6061200000	30,41		
-	13/02/2024						
-			1001	6061200000	3,35		
-			1001	6061200000	30,41		
-	13/03/2024						
-			1001	6061200000	3,31		
-			1001	6061200000	30,38		
+ 0003	2023		1001				

La colonne Date affiche l'exercice d'origine de la CCA initiale.

Comptabilisation des Charges Constatées d'Avance en attente.

Si la date de fin renseignée pour la génération d'une CCA requiert de créer des pièces comptables dans un exercice suivant qui n'est pas ouvert, ces pièces comptables restent en attente de l'ouverture de cet exercice.

Une fois cet exercice ouvert les pièces CCA en attente peuvent être comptabilisées depuis la consultation de l'historique des CCA avec le bouton 

Cette comptabilisation se fait depuis la section d'origine de la CCA.

Si des pièces comptables sont avec des mouvements inter-section il est obligatoire que les exercices pour tous les établissements concernés aient été ouverts avant d'exécuter ce traitement.

Evolution des comptes règlement ANC 2023-03

Nouvelles dénominations :

- 658 Pénalités et autres charges
- 758 Indemnités et autres produits
- 757 Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
- 7583 Rentrées sur créances amorties et gains de change sur créances et dettes d'exploitation
- 747 Quotes-parts des subv° invest virées au résultat exercice

Nouveaux comptes

- 6573 Apports ou affectations en numéraire
- 652 Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
- 6521 Immobilisations reçues par legs ou donation
- 7571 Immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées

Comptes supprimés

- 67 Charges exceptionnelles
- 673 Apports ou affectations en numéraire
- 675 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés
- 6754 Immobilisations reçues par legs ou donations
- 77 Produits exceptionnels
- 775 Produits des cessions d'éléments d'actifs
- 7754 Immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées
- 777 Quotes-parts des subv° invest virées au résultat exercice

Remarque sur la nomenclature ANC dans l'application EIG :

Les comptes ayant deux ou 3 caractères sont supprimés en tant que compte mais reste présents en tant que sous-classe de compte pour présentation des comptes existants dans ces sous-classes de compte.

Evolutions EPRD / BP / CA

- ERRD Effectif EHPAD
 - Ajout des tableaux pour Activité Temporaire et Accueil de jour
- telebud
 - Section d'investissement : ajoute ligne comptes 19 ; cette ligne n'existe pas dans le classeur CNSA
 - Effectifs EHPAD
 - Gestion des ETP et Rémunérations pour les 3 Sections
 - Gestion du Tableau des effectifs extérieurs
 - Affichage de ce modèle en fonction de la sélection du type Etablissement dans la page 1
 - catégories concernées : 202 207 381 500 501 et 000
 - la case Etab EHPAD doit également être cochée
- teleca
 - Effectifs EHPAD : Gestion des tableaux des ETP et Rémunérations pour les 3 sections